

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Réunie le 27 novembre 2025 à 14H00
Séance n°9

- Sur 38 membres,

Etaient présents ou représentés les 32 membres suivants

Collège des Professeurs

Mme Barbara MEAZZI
M. Stéphane AZOULAY
M. Marc DALLOZ
M. Luc PRONZATO
M. Jeanick BRISSWALTER
Mme Claudine BATAZZI
Mme Cécile AYERBE

Collège des Autres Enseignants

Mme Anne VIGOUROUX
Mme Céline MASONI-LACROIX
Mme Sophie BRICCA-DRUFFIN
M. William TATINIAN
Mme Sarah LABAT-JACQMIN
M. Didier FORCIOLI

Collège des BIATSS

Mme Muriel BILLEREY
Mme Anne-Sophie COLDEFY
M. Erwan PHILIPPE

Collège des Etudiants

Mme Cleopha NAVARRO

Représentants des Organismes de Recherche

Mme Maureen CLERC, INRIA
M. Frédéric FONTAINE-DEBIZET, CNRS
M. Frédéric CARLIN, INRAE
Mme Marie-Pierre BALLARIN, IRD

Personnalités Qualifiées

Mme Karine VITTAZ, CIV Valbonne

Représentants des Etablissements Composantes

M. Alain AVENA, Villa ARSON

Représentants des Etablissements associés

Mme Elise TOSI, SKEMA
Mme Patricia BRAUN, Cabinet In Extenso

Représentant du CHU de Nice

Représentants des collectivités territoriales

Membres absents ayant donné procuration

M. Serge MILAN à Mme Barbara MEAZZI
Mme Françoise SIMON-PLAS, INSERM à M. Frédéric FONTAINE-DEBIZET, CNRS
M. Emmanuel BARRANGER, CAL à M. Jeanick BRISSWALTER
M. Jean ZIEGER, PNSD à M. Stéphane AZOULAY
M. Rodolphe BOURRET, CHUN à M. Jeanick BRISSWALTER
M. Franck CHIKLI, Communautés Territoriales à M. Stéphane AZOULAY
M. Bernard ASSO, Conseil départemental 06 à M. Marc DALLOZ

Etaient absents ou excusés les 6 membres suivants

M. Stéphane MAZEVET, OCA
M. Arden GUVEN
Mme Rose COLOMB
M. Bernard KLEYNHOFF, Conseil Régional PACA
M. Thierry MULLER, Ecole d'Art et de Design

Mme Magali ALTOUNIAN, Métropole NCA

Invités présents

M. Christophe PROUDHOM, Rectorat de Nice

M. Régis BRANDINELLI, DGS

Mme Fabienne D'ARRIPE-LONGUEVILLE, VP RH

Mme Isabelle KERMORVANT, DRH

M. Ali DOUAI, VP Formation

Mme Anne NAVARRO, DAF

M. Pascal CREMOUX, DEF

M. Franck BRILLET, INSPE

Mme Caroline MATTEI, DAJIM

Mme Marie-Sophie BERGER, DAJIM

Mme Nadine GROSSO, DAJIM

La séance est présidée par M. Jeanick BRISSWALTER, Président d'Université Côte d'Azur. Elle débute à 14h00.

PREAMBULE

1) VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2025

3 **Présentation de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens**

Aucune remarque formulée.

Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 23 septembre 2025 est approuvé à la majorité des voix, 24 voix favorables et 1 abstention.

I - QUESTIONS FINANCIERES

2) VALIDATION DU BUDGET RECTIFICATIF 2025 N°1

Présentation de Mme Anne NAVARRO, Directrice des Affaires Financières

Le budget initial 2025

Nature	Budget initial 2025
Résultat d'exploitation (charges-produits)	- 4 597 588€
Insuffisance d'autofinancement	- 1 297 588€
Prélèvement sur le fonds de roulement	- 10 144 139€
Niveau du fonds de roulement (prévisionnel) – BASE BR1-2024	2 492 372€
Niveau de la Trésorerie (prévisionnel)	65 297 456€
Après le compte financier 2024	BI 25 recalculé
Niveau du FDR 2025 (prévisionnel) – BASE COMPTE FINANCIER 2024	13 779 433€
Niveau de la Trésorerie 2025 (Prévisionnel)	74 400 000€

4

- La variation entre le niveau du FDR prévisionnel 2024 (2,4m€) et le niveau du FDR prévisionnel 2025 (13,7m€) s'explique principalement par : (11,3m€)
- Baisse des fluides en effet prix (30%) et volume (10%) pour 4m€
 - Une augmentation de 1,4m€ de notre SCSP (le 16/12/2024...)
 - Une augmentation des droits d'inscriptions pour 1,2m€ (520k€ DN, 630k€ DE, 220k FOCO)
 - Un nettoyage des services faits non justifiés (en anticipation du changement de SI financier au 01.01.2025) pour 2.5m€
 - Une augmentation des prestations de services (recettes) pour 1.8m€
 - Une augmentation de la taxe d'apprentissage de +300k€ soit +33%

Le plafond d'emploi

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT						
			(A)		(B)	
			Emplois sous plafond Etat		Emplois financés hors SCSP	GLOBAL
Catégories d'emplois			En ETPT		En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 105	(1)		1 105
		CDI	20		6	26
	Non permanents	CDD	395		240	635
S/total EC			1 520		246	1 766
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS						-
BIATSS	Permanents	Titulaires	624	(2)		624
		CDI	168		120	288
	Non permanents	CDD	232		414	646
S/total Biatoss			1 024		534	1 558
Totaux			2 544	(3)	780	3 324
						Plafond global des emplois voté par le CA
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			2 570	(5)		

- La hausse d'effectifs au plafond 1 (+25) est répartie de la manière suivante :
- 1.7 ETPT pour les enseignants titulaires résultant des entrées concours réalisées en 2024, et ceux prévus rentrée 2025, déduction faite des départs en disponibilités, détachements et retraites (en hausse) prévus ;
 - -15 ETPT pour les BIATSS titulaires, en partie du fait des concours infructueux 2024 et disponibilités et retraites en hausse ;
 - +23 Enseignants contractuels : renfort ATER, PAST et enseignants contractuels pour compenser la baisse des titulaires ;
 - +20 BIATSS contractuels
- Pour les emplois au plafond 2 financés sur Ressources Propres, la hausse estimée pour 2025 est de +57 ETPT dont +20 Ens (hausse post doc et doctorants mal saisis en fin année 2024) et 37 BIATSS, qu'il faudra affiner d'ici la fin d'année en fonction des créations découlant de nouveaux projets financés et la réaffectation de certains contrats encore non rattachés à un projet.

A noter aussi qu'il y a environ 8 ETP en plus sur la Fondation par rapport au BI.

Les autorisations budgétaires

TOTAL DES DÉPENSES	354 151 834 €	0 030 030 €	334 381 824 €	321 428 818 €	120	308 818 888 €	1 030 030 €	310 848 818 €	321 118 823 €	830
Investissement	12 513 118 €	3 100 000 €	18 313 118 €	2 238 888 €	300	12 285 180 €	- €	12 285 180 €	15 325 288 €	100
Fonctionnement et intervention	85 484 132 €	1 000 000 €	86 484 132 €	41 888 832 €	800	44 595 328 €	1 200 000 €	45 795 328 €	41 488 888 €	820
dont contributions employeurs au CAS pension	341 058 880 €	-	341 058 880 €	303 822 121 €	830	341 058 880 €	-	341 058 880 €	303 822 121 €	830
personnel	BI AE	BUT AE	VE TOTAL	EXEC	20	BI CB	BUT CB	CB TOTAL	EXEC	20
Dépenses										

➤ Évolution faible de la Masse salariale : Une excellente prévision

- Facteurs d'évolution du budget à la hausse : +0,6M€
 - La masse salariale portée par des contrats de recherche financés (hors fondation UCA Jedi) est augmentée de +300 K€
 - L'enveloppe d'intéressement 2025 initialement réduite de 800 K€, ne le sera que de 500 K€ (axe 1 et 2) +300k€.
- Facteurs d'évolution du budget à la baisse : -1,03 M€
 - Variation des heures complémentaires prévisionnelles - 100 K€
 - Légère baisse de l'évaluation du coût CAS pension -70 K€
 - Le poste de masse salariale des personnels titulaires, enseignants chercheurs et BIATSS devrait être sous réalisé, compensé en partie par une hausse des agents contractuels que ce soit sur le plafond état ou sur ressources propres -860k€ (-0,3% de la MS).

Dépenses										
	BI AE	BR1 AE	AE TOTAL	EXEC	%	BI CP	BR1 CP	CP TOTAL	EXEC	%
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	247 029 980 €	429 980 €	246 600 000 €	203 955 157 €	83%	247 029 980 €	429 980 €	246 600 000 €	203 955 157 €	83%
Fonctionnement et intervention	62 484 135 €	7 000 000 €	69 484 135 €	41 966 825 €	60%	47 267 758 €	1 500 000 €	48 767 758 €	41 468 899 €	85%
Investissement	15 213 718 €	3 100 000 €	18 313 718 €	5 536 896 €	30%	15 582 160 €	- €	15 582 160 €	12 352 598 €	79%
TOTAL DES DÉPENSES	324 727 834 €	9 670 020 €	334 397 854 €	251 458 878 €	75%	309 879 898 €	1 070 020 €	310 949 918 €	257 776 653 €	83%

6

➤ Le Fonctionnement :

La variation affichée au budget rectificatif est de +7 000 000€ d'autorisation d'engagement par rapport au budget initial.

Ces crédits vont servir principalement à l'engagement de nos marchés pluriannuels de nettoyage (sur 2 ans) et notre marché de maintenance multi-technique (sur 6 ans)

Sur nos crédits de paiement, nous affichons une augmentation de 1 500 000€ en lien avec d'une part la reprogrammation de nos opérations pluriannuelles et d'autre part notre estimation de consommation au 31 décembre de l'année. Au 13 novembre 2025, nous constatons déjà une exécution de 84% de nos crédits de paiement, ce qui ne laisse que peu de marge de manœuvre.

➤ L'investissement :

La variation affichée au budget rectificatif est de +3 100 000€ par rapport au budget initial. Cet ajout de crédits doit permettre l'engagement de notre marché de réhabilitation du « bâtiment T » pour plus de 6m€ (financées). Finalement, ce ne sont pas loin de 9m€ qui seront engagés d'ici la fin de l'année sur l'ensemble de nos opérations immobilières.

Les prévisions de recettes

Recettes							
BI	BR1	TOTAL	EXEC RE	EXEC COMMANDE	% Fact	% com	
279 508 007 €	- 1 087 700 €	278 420 307 €	246 689 017 €	264 864 159 €	89%	95%	Recettes globalisées
221 345 603 €	3 285 187 €	224 630 790 €	223 523 786 €	223 523 786 €	100%	100%	Subvention pour charges de service public
- €	65 152 €	65 152 €	65 152 €	40 152 €	100%	62%	Autres financements de l'Etat
2 190 500 €	76 590 €	2 267 090 €	2 267 090 €	2 267 090 €	100%	100%	Fiscalité affectée
18 991 849 €	- 5 685 074 €	13 306 775 €	6 321 701 €	8 821 230 €	48%	66%	Autres financements publics
36 980 055 €	1 170 444 €	38 150 500 €	14 511 287 €	30 211 900 €	38%	79%	Recettes propres
25 655 580 €	10 323 607 €	35 979 187 €	16 612 109 €	26 800 184 €	46%	74%	Recettes fléchées
10 819 041 €	- €	10 819 041 €	418 800 €	418 800 €	4%	4%	Financements de l'Etat fléchés
14 093 505 €	10 872 921 €	24 966 426 €	16 079 124 €	25 681 185 €	64%	103%	Autres financements publics fléchés
743 034 €	- 549 314 €	193 720 €	114 185 €	700 199 €	59%	361%	Recettes propres fléchées
305 163 587 €	9 235 907 €	314 399 494 €	263 301 126 €	291 664 343 €	84%	93%	TOTAL DES RECETTES

- Les prévisions de recettes s'établissent à 314 399 494 contre 305 163 587€ au BI 2025, soit 3.02% de variation à la hausse par rapport au budget initial 2025.
- La prévision de SCSP (224.6m€) évolue de + 3,3 M€ par rapport au BI due au financement du CAS Pensions au 1er janvier 2025, à hauteur de +3,2 M€.
- Parmi les autres variations de prévisions de recettes, figurent également :
 - La hausse des recettes propres pour 1.170M€ dont la moitié correspondant à une hausse des appels au CFA 2024-2025 et pour l'autre moitié sur des nouvelles ouvertures sur nos opérations de recherche et de formation ;
 - La baisse des autres financements publics s'explique principalement par la suppression de nos seuils de « fléchage » de nos opérations pluriannuelles de recherche et de formation et l'ouverture des tranches 2025 sur nos recettes fléchées ;
 - La hausse des financements publics fléchés pour 10.87 M€ correspondant à l'ouverture des tranches 2025 des reprogrammations des nouvelles conventions de recherche et formations ;
 - Le réajustement de -0.54m€ des recettes propres fléchées qui intégraient le versement exceptionnel du CFA sur nos reliquats antérieurs à 2020 mais que nous encaisserons plutôt en 2026.

Le compte de résultat

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI	BR1	TOTAL CHARGES	PRODUITS	BI	BR1	TOTAL PRODUITS	
Personnel	243 203 621 €	-	424 820 €	242 778 801 €	Subventions de l'Etat	221 345 603 €	3 285 187 €	224 630 790 €
dont charges de pensions civiles*			- €	Fiscalité affectée	2 190 500 €	76 590 €	2 267 090 €	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	78 032 116 €	5 644 840 €	83 676 956 €	Autres subventions	50 155 962 €	2 200 000 €	52 355 962 €	
				Autres produits	42 946 085 €	-	700 000 €	42 246 085 €
TOTAL DES CHARGES (1)	321 235 737 €	5 220 020 €	326 455 757 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	316 638 150 €	4 861 777 €	321 499 927 €	
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	4 597 587 €	358 243 €	4 955 830 €	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	321 235 737 €	5 220 020 €	326 455 757 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	321 235 737 €	5 220 020 €	326 455 757 €	

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

- Un résultat d'exploitation déficitaire qui se dégrade de 358k€ à hauteur de -4 955 830 € qui s'explique par :
- La diminution de la masse salariale de +425 k€ ;
 - L'augmentation de notre prévision de dotations aux amortissements, réajusté aux montants du compte financier 2024 pour- 4,15m€ ;
 - L'augmentation de charges liées aux nouvelles opérations pluriannuelles : -1,5m€
 - Les recettes liées aux nouvelles opérations pluriannuelles de +1.5m€ ;
 - L'augmentation de notre SCSP +3,2 m€ et de nos recettes sur nos conventions de recherche et de formation.

La capacité d'autofinancement (CAF) et le tableau de financement

	BI		CAF
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 4 597 587 €	- 358 243 €	- 4 955 830 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	25 300 000 €	4 150 000 €	29 450 000 €
- reprise de provision			- €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			- €
- produits de cession d'éléments d'actifs			- €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	22 000 000 €	- €	22 000 000 €
= CAF ou IAF*	- 1 297 587 €	3 791 757 €	2 494 170 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI	BR1	TOTAL EMPLOI	RESSOURCES	BI	BR1	TOTAL
Insuffisance d'autofinancement*	1 297 587 €	- 1 297 587 €	- €	Capacité d'autofinancement*	- €	2 494 170 €	2 494 170 €
Investissements	15 582 160 €	- €	15 582 160 €	Financement de l'actif par l'État	2 189 629 €	624 987 €	2 814 616 €
Remboursement des dettes financières			- €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	3 245 980 €	1 249 975 €	4 495 955 €
			- €	Autres ressources			- €
			- €	Augmentation des dettes financières (emprunt)	1 300 000 €	- 1 300 000 €	- €
			- €				- €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	16 879 747 €	- 1 297 587 €	15 582 160 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 735 609 €	3 069 132 €	9 804 741 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		4 366 719 €		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	10 144 138 €		5 777 419 €

- L'impact des dotations aux amortissements et provisions est en amélioration comparé au BI 2025. (+4,150 M€)
- Au global le calcul de la CAF partant d'un résultat déficitaire génère une capacité d'autofinancement (CAF) de 2 494 170€ permettant de financer 16% de nos investissements.
- In fine un prélèvement sur le fonds de roulement en amélioration de 4,4m€ à hauteur à 5 777 419€

Le fonds de roulement et la trésorerie

LE FONDS DE ROULEMENT	Montant
Au 31/12/2024	23 923 572€ (30 jours de fonctionnement)
Prélèvement 2025	- 5 777 419€
Au 31/12/2025	+18 146 153€ (22 Jours)

LA TRESORIE	Montant
Au 31/12/2024	77 651 862 € (97,7 jours de fonctionnement)
Variation	+ 3 513 593 €
Au 31/12/2025	+81 165 455€ (98,9 Jours)

Les ratios prudentiels

Nature de l'indicateur	Compte financier 2020	Compte financier 2021	Compte financier 2022	CF 2023	CF 2024	BR1 2025	Evolution
Fonds de roulement en euros	26 083 660	29 748 625	33 957 088	29 652 132	23 923 572	18 146 153	
Fonds de roulement en nombre de jours	38	42	44,9%	36,04	30,09	22,12	
Trésorerie en euros	60 088 688	82 249 909	89 563 671	83 621 058	77 651 862	81 165 455	
Trésorerie en nombre de jours	88,25	114,42	118,58	101,63	97,68	98,93	
Poids des charges externes	7,12%	7,31%	7,46%	8,54%	8,42%	8,58%	
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	16,07%	18,36%	18,67%	21,46%	19,75%	18,11%	
Dépendance aux financements de l'Etat	20,95%	23,04%	25,04%	25,84%	25,34%	25,00%	
Autonomie financière	20,95%	23,00%	25,04%	25,84%	25,34%	25,00%	
Taux de déficit	2,90%	1,83%	2,22%	0,13%	0,61%	1,54%	
Poids des charges de personnel	81,36%	78,17%	77,54%	77,04%	78,57%	81,06%	
Taux d'autofinancement	2,57%	3,47%	3,76%	1,32%	1,67%	0,83%	
Part de l'autofinancement dans l'investissement	26,24%	47,33%	35,63%	9,30%	21,60%	16,03%	

Ratios prudentiels	BI	BR1	TOTAL 2025
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	17,09	5,03	22,12
Niveau de la TRESORERIE	92,22	6,71	98,93
Rigidité de la masse salariale	82,54%	-1%	81,06%

- Les 3 ratios prudentiels sont tous en amélioration par rapport au budget initial et sont au-dessus des seuils réglementaires.
- Bien que la situation financière se dégrade par rapport à 2024, la proposition de budget rectificatif 2025 reste soutenable.

M. Luc PRONZATO souhaite que les raisons pour lesquelles l'établissement, à deux reprises déjà, fin 2023 et fin 2024, a anticipé un budget pour l'année suivante bien plus catastrophique que ce qu'il s'est ensuite révélé, soient rappelées aux conseillers. Il maintient que cette mauvaise anticipation est dommageable car elle nous a amenés à mettre en place des économies ciblées sur des sujets faisant l'objet de forts de désaccord.

M. Stéphane AZOULAY souligne que, malgré toutes les mesures d'économie mises en place, l'établissement est conduit à prélever près de 5,8 millions d'euros sur le fonds de roulement et que donc le budget n'est toujours pas soutenable pour l'établissement. Ce constat a été repris par le président et le secrétaire général pour abonder dans son sens. Ils déclarent : « il ne sera pas possible de continuer longtemps ainsi ».

Le Budget Rectificatif 2025 n°1 de l'établissement est approuvé à la majorité des voix, 24 voix favorables et 8 abstentions.

La fondation Universitaire UCA Jedi

Dépenses										
	BI AE	BR1 AE	AE TOTAL	Exec au 05/11	%	BI CP	BR1 CP	CP TOTAL	exec	%
Personnel	8 600 000 €	800 000 €	9 400 000 €	7 927 392 €	84%	8 600 000 €	800 000 €	9 400 000 €	7 927 392 €	84%
dont contributions employeur au CAS Pension										
Fonctionnement et intervention	6 465 263 €	- 1 000 000 €	5 465 263 €	4 137 115 €	76%	7 645 992 €	- 1 000 000 €	6 645 992 €	4 376 138 €	66%
Investissement	1 000 000 €	- 500 000 €	500 000 €	243 246 €	49%	539 001 €	- €	539 001 €	238 903 €	44%
TOTAL DES DÉPENSES	16 065 263 €	- 700 000 €	15 365 263 €	12 307 753 €	80%	16 784 993 €	- 200 000 €	16 584 993 €	12 542 434 €	76%
Solde budgétaire (excédent)		- €	- €		- €		- €	- €		- €

Recettes					
BI PR	BR1 PR	PR TOTAL	Exec au 05/11	%	
1 091 212 €	- 58 708 €	1 032 504 €	351 019 €	34%	Recettes globalisées
- €	- €	- €	- €		Subvention pour charges de service public
- €	- €	- €	- €		Autres financements de l'Etat
- €	- €	- €	- €		Fiscalité affectée
48 012 €	- €	48 012 €	13 900 €	29%	Autres financements publics
1 043 200 €	- 58 708 €	984 492 €	337 119 €	34%	Recettes propres
15 010 000 €	58 708 €	15 068 708 €	15 048 878 €	100%	Recettes fléchées
- €	- €	- €	- €		Financements de l'Etat fléchés
15 010 000 €	- €	15 010 000 €	14 989 670 €	100%	Autres financements publics fléchés
- €	58 708 €	58 708 €	59 208 €	101%	Recettes propres fléchées
16 101 212 €	- €	16 101 212 €	15 399 896 €	96%	TOTAL DES RECETTES
683 781 €		483 781 €			Solde budgétaire (déficit)

12

- Pour rappel le budget de la fondation universitaire n'est plus intégré dans les tableaux budgétaires de l'établissement mais est « annexé »
- Le budget rectificatif propose 15 365 263€ en AE (-700 000€) et 16 584 993€ en CP (-200 000€)
 - Dont +800 K€ sur la masse salariale, et +8 ETPT
 - Les variations à la baisse sont liées à la reprogrammation sur les années futures des autorisations non exécutées en 2025.
 - Nous ne noterons pas de variation en recettes

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI	BR1	TOTAL CHARGES	PRODUITS	BI	BR1	TOTAL PRODUITS
Personnel	8 496 800 €	790 400 €	9 287 200 €	Subventions de l'Etat	- €		- €
dont charges de pensions civiles*				Fiscalité affectée	- €		- €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	7 682 192 €	943 400 €	6 738 792 €	Autres subventions	15 077 780 €	200 000 €	14 877 780 €
				Autres produits	1 256 212 €		1 256 212 €
TOTAL DES CHARGES (1)	16 178 992 €	153 000 €	16 025 992 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	16 333 992 €	200 000 €	16 133 992 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	155 000 €		108 000 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		47 000 €	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	16 333 992 €		16 333 992 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	16 333 992 €		16 333 992 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

	BI	BR1	CAF
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	155 000 €	47 000 €	108 000 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	83 000 €	47 000 €	130 000 €
- reprise de provision			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10 000 €	- €	10 000 €
= CAF ou IAF*	228 000 €	- €	228 000 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI	BR1	TOTAL EMPLOI	RESSOURCES	BI	BR1	TOTAL RESSOURCES
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	228 000 €		228 000 €
				Financement de l'actif par l'Etat			- €
Investissements	544 001 €		544 001 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	539 001 €		539 001 €
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières (emprunt)			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	544 001 €		544 001 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	767 001 €		767 001 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	223 000 €		223 000 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)			

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI	BR1	TOTAL
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	223 000 €	- €	223 000 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 906 781 €	200 000 €	- 706 781 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	- 683 781 €	200 000 €	- 483 781 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	1 140 395 €	- €	1 140 395 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 14 439 824 €	- 200 000 €	- 14 639 824 €
Niveau de la TRESORERIE	15 580 219 €	200 000 €	15 780 219 €

Au 31 décembre 2025, nous prévoyons :

Un niveau de Trésorerie de : 15,8 M€

Un niveau de FDR de : 1 140 395€ plus en adéquation avec les consommations actuelles

Le Budget Rectificatif 2025 n°1 de la Fondation UniCA est approuvé à la majorité des voix, 24 voix favorables et 8 abstentions.

3) CHANGEMENT DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES MATERIELS SCIENTIFIQUES

Retiré de l'ordre du jour

4) DEFINITION DU TAUX DE PRELEVEMENT SUR LES PROJETS FORMATION, INTERNATIONAL ET RECHERCHE

Retiré de l'ordre du jour

II - QUESTIONS RESSOURCES HUMAINES

5) VALIDATION DES VOLUMETRIES DES CAMPAGNES D'EMPLOI 2026 DES PERSONNELS ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET BIATSS

Présentation de Mme Fabienne D'ARRIPE-LONGUEVILLE, Vice-présidente Ressources Humaines

Un avis favorable du CSAE du 17 novembre 2025 a été rendu.

Un avis favorable du Conseil Académique du 25 novembre 2025 a été rendu.

14

Eléments présentés à l'instance

Eléments de contexte

- Demandes d'Enseignants Chercheurs :
 - Synthèse des demandes (tableau joint)
 - Principes d'arbitrage par type de demande
 - Volumétrie
- Demandes BIATSS :
 - Campagne de concours
 - Demandes et arbitrages en Rehaussements
 - Demandes et arbitrages en Créations
 - Volumétrie

Une campagne d'emplois maintenue dans un contexte budgétaire contraint

- Crise budgétaire nationale
 - Coupes budgétaires majeures de 1,5 milliard d'euros
 - Augmentation des charges non compensées (CAS pensions 3,5 millions d'euros ; PSC ?)
 - Pression sur les établissements et les ressources humaines
- Une campagne d'emplois maintenue mais responsable
 - Maintien de la dynamique de l'établissement et de l'excellence académique
 - Cohérence avec le plan stratégique de l'établissement

- Levier de fidélisation
- Soutenabilité de la campagne
- Vision pluriannuelle

Demandes Enseignants Chercheurs

Synthèse des demandes

Au total 83 demandes ont été formulées :

- 10 demandes de promotion interne MCF => PR (art. 46.3)
- 60 demandes de concours :
 - 9 PR dont 7 art. 46.1, 1 art. 46.4 (IUF) et 1 art. 49.2 (concours National d'Agrégation)
 - 51 MCF dont 49 art. 26.1 (MCF) et 2 art. 26.2 (PRAG-PRCE > MCF)
- 13 demandes de créations, essentiellement MCF (12 art 26.1)

Principes d'arbitrage : créations de postes

Pas d'extension possible du niveau d'emploi au plafond état

Impact financier élevé des créations nettes (98k€ / MCF et 136k€ / PR en moyenne)

- Principe partagé avec la communauté en début de campagne
 - Pas de créations de postes
 - 13 demandes arbitrées défavorablement

15

Principes d'arbitrage : concours 46-3

- Analyse des demandes par la DRH :
 - Vérification des formulaires
 - Recensement des HDR et ratios MCF/PR
- Arbitrages par la gouvernance :
 - Vivier de candidat-e-s
 - Qualité des argumentaires formation et recherche
 - Historiques de concours et repyramidages
 - Priorités de la composante
- 4 demandes arbitrées favorablement (40 % des demandes) ID 35, 50, 54, 64

Principes d'arbitrage : autres concours

- Analyse des demandes par la DRH :
 - Vérification des formulaires
 - Disponibilité des postes (temporalité)
- Arbitrages par la gouvernance :
 - Qualité des argumentaires formation et recherche
 - Disciplines en tension actuelle ou à venir

- Postes stratégiques
 - Priorités de la composante
 - Historiques infructueux
- 29 demandes arbitrées favorablement (48 % des demandes) ID 2, 3, 9, 11, 14, 17, 18, 23, 25, 26, 30, 44, 45, 47, 49, 51, 52, 56, 57, 60, 61, 63, 68, 70, 74, 78, 81, 82, 84

Volumétrie à voter

Pour les Enseignants Chercheurs : 33 concours

- 25 concours MCF :
 - 24 concours 26-I 1°
 - 1 concours 26-I 2°
- 8 concours PR :
 - 2 concours 46 1°
 - 4 concours 46 3°
 - 1 concours 46 4°
 - 1 concours 49 2° (agrégation 01-droit privé)

M. Luc PRONZATO remarque qu'il est indiqué le nombre de départs (notamment en retraite) avec en regard le nombre de postes ouverts. Mais il constate que cela donne une image faussée de la situation car le nombre de départs est à chaque fois bien plus élevé que le nombre d'ouvertures de postes (48 départs pour 31 ouvertures sur la campagne 2025, 57 départs pour 33 ouvertures sur celle de 2026), alors que le nombre d'EC permanents ne baisse pas. Il préconise d'indiquer le nombre de départ effectifs.

Il est précisé qu'avec le fonctionnement actuel (un poste libéré donne lieu la 1° année HC, 2° poste ATER), il faut comparer les départs à la retraite de l'année N-3 pour la campagne de l'année N et non les départs de l'année N.

Mme Anne VIGOUROUX, à propos de la campagne EC sur le poste 60 de Polytech Sophia, s'interroge sur la nature du poste noté MCF alors qu'il avait été annoncé PR par la direction de Polytech.

M. Jeanick BRISSWALTER, s'enquiert de la raison de ce changement, il confirme qu'il s'agit en fait d'un faux problème et qu'il est bien question d'un poste de MCF.

La volumétrie de la campagne d'emploi des enseignants chercheurs est approuvée à la majorité des voix, 25 voix favorables 2 voix défavorables et 4 abstentions.

Demandes BIATSS

Demandes de créations

72 demandes de créations reçues

- 14 demandes KO sur ressources propres :
 - 5 sur recettes fléchées projets qui pourront bénéficier des recrutements au fil de l'eau
 - 9 sur missions pérennes et ressources propres établissement
- 55 créations KO sur ressources établissement :
 - 1 demande qui aurait dû être budgétée lors de la création de la direction et du pôle

- 11 car missions pérennes soutenant un réel besoin mais arrivant en fin de financement sur ressources propres : pas soutenable vis-à-vis de l'impact budgétaire et du plafond d'emploi 1 arrivé à saturation
- 43 moins prioritaires (travaux en cours sur les chaines métiers)
- 3 arbitrages favorables : 1 création Direction 2IP *well being and ageing* + 2 créations laboratoires en tension (COBTEK et LEAT)

Demandes de rehaussements

51 demandes de rehaussements reçues :

- 16 OK car confusion avec rehaussement d'agent (pas instruit en campagne d'emploi, un autre cadrage leur est dédié) = 7 demandes déjà au niveau cible demandé + 9 demandes de révisions de situations individuelles
- 14 OK car le niveau actuel du poste correspond au référentiel Université Côte d'Azur (secrétaire, assist direct°, gestionnaires financiers et RH)
- 11 OK pour chaines métiers ou organisation de direction restant à retravailler (RE, form. cont.)
- 10 OK détaillés dans la slide suivante
- 2 IGE :

ID47 Direction de la Vie Universitaire : Responsable de service social

IDA2 Direction des Affaires Financières : Responsable du service de gestion des eotp

- 5 ASI

ID16 EUR SPECTRUM : Chargé-e de gestion administrative et de projets

ID101 UFR Odontologie : Responsable Scolarité

ID104 Campus CARLONE : Responsable de la Cellule d'Appui Technique

ID145 Direction de la Formation : Chargé de valorisation et gestion budgétaire modifié

ID146 Direction de la Formation : Responsable du Service Appui Technique outils scolarité/SI

- 3 TECH

ID13 Institut de Recherche sur le Cancer et le Vieillessement de Nice : Zootechnicien

ID89 Service Commun en Langues : Assistante coordination des CRLs

IDA3 Centre de Biochimie : Responsable service commun PREPALAB

Campagne de concours : volumétrie

37 demandes de concours reçues :

- 11 demandes catégories B et C : analyse de viviers faite en complément des demandes formulées
- 17 postes proposés au concours ITRF cat. B - Tech : cf. coloration slide suivante dont 1 BOE
- 26 demandes catégories A : analyses des situations poste à poste, équilibre entre BAP
- 8 postes proposés ASI : 1 financier et comptable, 1 affaires juridiques, 1 scolarité, 2 GA externe, 2 GA interne, 1 expérimentation & instrumentation biologique (BAP A) dont 1 BOE et 1 poste hors campagne d'examens professionnels LPR
- 2 ouvertures IGE : 1 gestion administrative (BAP J) + 1 expérimentation & instrumentation biologique (BAP A)
- + 4 concours « Promotion BOE » pour 3 cat. C vers cat. B, 1 cat. B vers ASI, + Sollicitation pour ouvrir 1 Attaché (ministère) et 2 SAENES (rectorat)

Ventilation concours TECH

Filière	Gestion administrative	Financier et comptable	Ressources humaines	Agent logistique	Scolarité	Reprographie
Nb de postes	4	2	4	2	4	1

Lignes directrices pour la construction de ces propositions :

- Identifier les secteurs en tension et à fort turn-over
- Repérer les secteurs caractérisés par une forte proportion de contractuels
- Proposer des ouvertures de concours à visée de « pérennisation » : offrir aux agents contractuels la possibilité de stabiliser leur situation professionnelle en accédant à un concours

La dernière colonne présente une proposition d'ouverture dans un secteur spécifique où la stabilisation des effectifs constitue un enjeu majeur pour la continuité et la qualité du service public.

18

Volumétrie à voter

- 27 postes (19 concours)
- 10 rehaussements
- 3 créations

La volumétrie de la campagne d'emploi des BIATSS est approuvée à la majorité des voix, 24 voix favorables 3 voix défavorables et 4 abstentions.

6) VALIDATION DE L'ENVELOPPE 2025 ALLOUÉE AU DISPOSITIF D'INTERESSEMENT DES PERSONNELS

Présentation de Mme Fabienne D'ARRIPE-LONGUEVILLE, Vice-présidente Ressources Humaines

Un avis favorable du CSAE du 17 novembre 2025 a été rendu.

Dispositif d'Intéressement des Personnels, campagne 2025, tous personnels BIATSS, EC et Enseignants.

Bilan intéressement 2024 : Axes 1 et 2 payés en décembre 2024, Axe 3 payé en février 2025

Montant brut versé par axe

Pour rappel, la délibération prévoit un total de 3,1 M€ fongibles entre les différents axes :

AXE 1	AXE 2	AXE 3	Total
-------	-------	-------	-------

Montants bruts versés 597 030 € 756 251 € 1 645 149 € 2 998 431 €

Plafond délibération 800 000 € 700 000 € 1 600 000 € 3 100 000 €

Environ +130k€ par rapport à 2023 :
+60k€ pilotés par l'établissement, dont +170k€ axe 2 et -110k€ axe 1 (annoncé au cadrage)
+70k€ pilotés par les composantes sur l'axe 3

Répartition par population

La population BIATSS capte 60% de la totalité de l'enveloppe mais 1400 agents sont intéressés (moyenne 1300€/intéressé) contre seulement 535 enseignants/enseignants-chercheurs (moyenne 2200€/intéressé) :

AXE 1	AXE 2	AXE 3	Total
-------	-------	-------	-------

BIATSS

Total	390 658 €	756 011 €	662 659 €	1 809 329 €
Total distinct de Insee	455	1265	514	1383
% de la colonne	65,43%	100,00%	40,28%	60,35%

Enseignant

Total	206 372 €		982 330 €	1 188 702 €
Total distinct de Insee	135		451	535
% de la colonne	34,57%	0,00%	59,72%	39,65%

Répartition BIATSS par corps

	Montant brut versé	Nombre d'agents intéressés	Montant moyen par agent intéressé	Nombre total d'agents	Montant moyen par agent	Part d'agents intéressés
BIATSS						
ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	302 448 €	274	1 104 €	392	772 €	70%
ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	33 380 €	28	1 192 €	34	982 €	82%
ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB.ENS.	1 350 €	2	675 €	2	675 €	100%
ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	250 831 €	155	1 618 €	190	1 320 €	82%
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	16 170 €	8	2 021 €	10	1 617 €	80%
BIBLIOTHECAIRE	2 860 €	4	715 €	4	715 €	100%
BIBLIOTHECAIRE ASSISTANT SPECIALISE	13 630 €	21	649 €	23	593 €	91%
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)	7 440 €	5	1 488 €	7	1 063 €	71%
CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES	7 575 €	3	2 525 €	3	2 525 €	100%
Générique	1 196 €	3	399 €			
INGENIEUR DE RECHERCHE (						
RECHERCHE CNRS)	600 €	1	600 €	1	600 €	100%
INGENIEUR DE RECHERCHE RF	89 017 €	71	1 254 €	131	680 €	54%
INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	525 841 €	332	1 584 €	422	1 246 €	79%
MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	10 060 €	17	592 €	18	559 €	94%
	417 €	1	417 €			
MEDECIN INSPECTEUR DE SANTE PUBL (N ST)	500 €	1	500 €	1	500 €	100%
SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010	34 071 €	24	1 420 €	28	1 217 €	86%
TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	467 945 €	401	1 167 €	478	979 €	84%
(Vide)	43 998 €	38	1 158 €			
	1 809 329					
Total BIATSS	€	1 383	1 308 €	1 746	1 036 €	79%

Répartition ENS-EC par corps

	Montant brut versé	Nombre d'agents intéressés	Montant moyen par agent intéressé	Nombre total d'agents	Montant moyen par agent	Part d'agents intéressés
Enseignant						
ASSISTANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR				1		
ASSISTANT DE MEDECINE OU D'ODONTOLOGIE	700 €	1	700 €	41	17 €	2%
Générique*	7 606 €	7	1 087 €	546	14 €	1%
MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSPITALIER	11 500 €	5	2 300 €	35	329 €	14%
MAITRE DE CONFERENCES	525 518 €	236	2 227 €	555	947 €	43%
PROFESSEUR AGREGÉ	116 075 €	56	2 073 €	112	1 036 €	50%
PROFESSEUR CERTIFIÉ	91 213 €	48	1 900 €	132	691 €	36%
PROFESSEUR D'EPS	2 958 €	1	2 958 €	12	247 €	8%
PROFESSEUR DES ECOLES	450 €	1	450 €	1	450 €	100%
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	352 556 €	139	2 536 €	307	1 148 €	45%
PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE				1		
PROFESSEURS DES UNIV - PRATICIEN HOSPITALIER	22 400 €	7	3 200 €	93	241 €	8%
(vide)	57 726 €	34	1 698 €			
	1 188 702					
Total Enseignant	€	535	2 222 €	1 806	658 €	30%

Détail axe 1 : montant par projet

A noter sur Axe 1 :

- Au final 50+ lignes projets intéressés
- 322 k€ payés sur budget établissement C991X03
- 275 k€ payés sur budgets de projets (avec eOTP), soit 46% du total de l'axe 1

Projets hors eOTP :	321 780 €
Axe 1 2024-Politique RSE	53 207 €

Axe 1 2024-CAP	51 417 €
Axe 1 2024-Chefferie proj	37 600 €
Axe 1 2024-GE & élections	16 150 €
Axe 1 2024-Présidence-cab	15 783 €
Axe 1 2024-Dévolution pat	13 250 €
Axe 1 2024-ScienceOuverte	11 200 €
Axe 1 2024-Archivage élec	8 300 €
Axe 1 2024-Schéma Dir RH	8 200 €
Axe 1 2024-Label&ANR SAPS	8 200 €
Axe 1 2024-Chaîne finance	8 200 €
Axe 1 2024-CIC	7 000 €
Axe 1 2024-Simplification	6 715 €
Axe 1 2024-SSU vers SSE	5 800 €
Axe 1 2024-Qualité	5 208 €
Axe 1 2024-CPER	5 200 €
Axe 1 2024-Bibliot. Inspé	5 100 €
Axe 1 2024-Politiq.DD-RSE	5 000 €
Axe 1 2024-Gestion des CPES	5 000 €
Axe 1 2024-SIFAC+	4 800 €
Axe 1 2024-Label Bienv Fr	4 300 €
Axe 1 2024-Projet SCD	4 100 €
Axe 1 2024-Chaîne scolar.	3 500 €
Axe 1 2024-SIHAM	3 200 €
Axe 1 2024-Marché déplac.	3 000 €
Axe 1 2024-ADE	2 800 €
Axe 1 2024-Infras de VE	2 800 €
Axe 1 2024-Stratégie SPOF	2 750 €
Axe 1 2024-Cybersécurité	2 600 €
Axe 1 2024-Wiki Confluenc	2 300 €
Axe 1 2024-Chaine comm	2 300 €
Axe 1 2024-Écosystème Web	1 900 €
Axe 1 2024-Intranet etud.	1 500 €
Axe 1 2024-ICC	1 500 €
Axe 1 2024-IHU RespirERA	1 100 €
Axe 1 2024-Mat-prémat	800 €

Projets sur eOTP :	275 250 €
---------------------------	------------------

Axe 1 2024-L@UCA	96 179 €
Axe 1 2024-Erasmus+	36 919 €
Axe 1 2024-IdEx	26 750 €
Axe 1 2024-UCA GS	22 100 €
Axe 1 2024-Ulysseus 2	16 800 €
Axe 1 2024-UniCA Online	9 710 €
Axe 1 2024-DMALSE	7 700 €
Axe 1 2024-3IA	7 100 €
Axe 1 2024-R2D2 - Alumni	6 565 €
Axe 1 2024-L@UCA - Projet	6 221 €
Axe 1 2024-UCAccelerator	6 100 €
Axe 1 2024-R2D2 - SID	5 400 €
Axe 1 2024-R2D2-CRM	5 207 €
Axe 1 2024-ELSE	5 200 €
Axe 1 2024-DS4H	4 500 €

Axe 1 2024-R2D2-strat ran	4 200 €
Axe 1 2024-EFELIA	3 800 €
Axe 1 2024-R2D2-IA & IAM	3 400 €
Axe 1 2024-R2D2-UnicARTS	1 000 €
Axe 1 2024-R2D2	400 €

Campagne 2025 : cadre et contexte. Montant proposés à délibération

Cadre Général et Objectifs

- Objectifs : Reconnaître l'investissement au-delà des missions statutaires, soutenir le pouvoir d'achat, et valoriser la contribution aux actions stratégiques
- Mise en œuvre : depuis 2023, refonte du dispositif autour d'une délibération unique et d'un référentiel d'attribution. La délibération annualisée, votée en CA, porte les enveloppes budgétaires du dispositif.

Architecture et Calendrier

Le régime est structuré autour de 3 axes d'attribution :

<i>Axes du dispositif d'intéressement</i>	<i>Mois de paiement</i>
Axe 1 : Projets d'établissement et actions stratégiques	Décembre 2025
Axe 2 : Projets de service (excellence et attractivité)	Décembre 2025
Axe 3 : Développement des ressources propres	Février 2026

Contexte budgétaire 2025

Rappel du Budget initial 2025 = baisse de 50% des enveloppes intéressement Axe 1 et 2, mesure retenue afin de maîtriser la masse salariale (2 -0,8 M€).

Juillet 2025 = la réalisation des dépenses de masse salariale des 6 premiers mois et la trajectoire budgétaire vers la clôture permettent de réabonder partiellement l'enveloppe. Au Budget Rectificatif, l'objectif d'économie est réduit (2 -0,5 M€) pour préserver des attributions individuelles plus conséquentes

Montants des enveloppes portés à la délibération

<i>Axes du dispositif d'intéressement</i>	<i>Montant proposé</i>
---	------------------------

Axe 1 : Projets d'établissement et actions stratégiques	470 000 €
--	-----------

Axe 2 : Projets de service (excellence et attractivité)	530 000 €
--	-----------

Axe 3 : Développement des ressources propres	1 600 000 €
---	-------------

Plafond Global : 2 600 000 € bruts, fongibilité des axes au sein de cette enveloppe

Plafond Individuel : 7 400 € bruts par axe et 14 000 € bruts cumulés aux 3 axes

L'enveloppe 2025 allouée au régime d'intéressement des personnels est approuvée à la majorité des voix, 21 voix favorables 4 voix défavorables et 5 abstentions.
--

24

III - QUESTIONS FORMATION & VIE UNIVERSITAIRE

7) VALIDATION DES CAPACITES D'ACCUEIL EN SANTE – RENTREE 2026

Présentation de M. Pascal CREMOUX, Directeur de la Formation et Vie Universitaire

Un avis favorable du Conseil académique du 16 octobre 2025 a été rendu.

[illegible]

M. Christophe PROUDHOM rapporte les remarques du Rectorat :

« Le Rectorat a eu connaissance de l'évolution des capacités ces jours derniers. Nous comprenons que l'université souhaite faire évoluer ces capacités dans le sens proposé, mais nous devons aussi tenir compte du fait que les bacheliers doivent pouvoir accéder aux formations de l'enseignement supérieur de l'académie. Dans ce contexte, ces évolutions feront l'objet d'ajustements en concertation avec l'établissement. »

Les capacités d'accueil en deuxième année du premier cycle Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie pour LAS (Licence avec une option Accès Santé) au titre de la rentrée universitaire 2026 sont approuvées à l'unanimité des voix.

8) ACCES AU 1ER CYCLE (PARCOURSUP) : CAPACITES ET CRITERES

Présentation de M. Ali DOUAI, Vice-Président Formation

Un avis favorable du Conseil académique du 25 novembre 2025 a été rendu.

Université Côte d'Azur fixe des capacités d'accueil pour l'accès des étudiants en première année de licence, et de *bachelor* universitaire de technologie au titre de l'année universitaire 2026/2027.

Le classement dans ces mentions de licence et dans ces spécialités de *bachelor* universitaire de technologie est subordonné à l'examen des dossiers de candidature, déposés par les étudiants intéressés sous la plateforme Parcoursup.

Le classement est prononcé par le Président de l'Université sur proposition d'une commission d'examen des vœux.

Ces commissions de classement seront appuyées, pour la gestion des dossiers (pré-classement, validation du classement sous Parcoursup), de personnels administratifs de la scolarité de la composante et de personnels des bureaux d'information et d'orientation.

Les capacités et critères d'accès au 1er Cycle (Parcoursup) pour l'année 2026/2027 sont approuvés à la majorité des voix, 27 voix favorables et 3 abstentions.

9) DEFINITION DES MODALITES RELATIVES A LA SELECTION EN MASTER ET MSC

Présentation de M. Ali DOUAI, Vice-Président Formation

Un avis favorable du Conseil Académique du 25 novembre 2025 a été rendu.

Université Côte d'Azur fixe, au titre de l'année universitaire 2026/2027, des capacités d'accueil pour l'accès des étudiants en première année de master.

L'admission en première année de Master est prononcée par le Président d'Université Côte d'Azur sur proposition d'une commission de sélection.

Les modalités relatives à la sélection en Master 1 pour l'année 2026/2027 sont approuvées à la majorité des voix, 29 voix favorables et 1 abstention.

Université Côte d'Azur fixe, au titre de l'année universitaire 2026/2027, des capacités d'accueil pour l'accès des étudiants pour les Diplômes d'Etablissement IDEX.

L'admission dans ces diplômes est subordonnée à l'examen des dossiers de candidature, déposés par les candidats intéressés, obligatoirement via eCandidat ou Campus France pour les candidats originaires de pays adhérant au dispositif « Etudes en France », et éventuellement d'un entretien opéré selon :

- les modalités décrites dans la présente délibération et détaillées spécifiquement, pour chaque formation, dans les fiches annexées ;
- les critères d'appréciation détaillés spécifiquement, pour chaque formation, dans lesdites fiches, figurant en annexe.

L'admission est prononcée par le Président d'Université Côte d'Azur sur proposition d'une commission de sélection de chaque formation concernée.

Les modalités relatives à la sélection pour l'année 2026-2027 pour les Diplômes d'Etablissement IDEX sont approuvées à la majorité des voix, 29 voix favorables et 1 abstention.

10) VALIDATION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION HORS-VAGUE 2026-2027 : CREATION DE LA LICENCE PROFESSORAT DES ECOLES

Présentation de M. M. Franck BRILLET, Directeur de l'institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Un avis favorable du Conseil Académique en date du 16 octobre 2025 a été rendu.

Réforme de la formation initiale des enseignants : Vers une orientation compétences

- Concours à Bac +3 : Le recrutement passe de bac+5 à bac+3 pour les enseignants des 1er, 2nd degrés et CPE.
- Rémunération anticipée : Les étudiants deviennent élèves fonctionnaires dès le M1 avec 1400€ net, puis fonctionnaires-stagiaires avec 1800€ net en M2. Engagement de 4 ans.
- Application Progressive : Mise en œuvre graduelle jusqu'en 2028. Réforme qui se fera à coûts constants.

Des référentiels avec différents niveaux de compétences s'inscrivant dans un continuum

- Niveau 1 (fin de LPE – 3 ans) : "Maîtriser les savoirs académiques nécessaires à l'enseignement. Tirer parti, lors de sa mise en situation professionnelle, de l'accompagnement proposé pour construire et mettre en œuvre des enseignements".
- Niveau 2 (fin de M2 – 2 ans)) : "Mobiliser les savoirs académiques et les compétences professionnelles pour agir de façon autonome dans la plupart des situations, en s'intégrant dans un collectif".
- Niveau 3 (formation continuée – T1 T2 T3 3 ans) : "Exercer les compétences professionnelles en répondant aux besoins de tous les élèves et en s'engageant dans un collectif de travail".
- Niveau 4 ("professeur expert" – au-delà de T3) : "Exercer les compétences professionnelles de façon experte et créative afin d'apporter des solutions adaptées à la diversité des situations et en jouant un rôle moteur dans un collectif de travail".

Les blocs d'enseignement de la LPE -1570 heures

➤ Bloc 1 - S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire : 1110 heures
2/3 de la LPE : dont 240 heures de mathématiques (intégrera une formation à la pensée informatique) et 240 heures de français et compétences langagières. Comprend une préparation aux 3 épreuves disciplinaires.

➤ Bloc 2 - Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage 120 heures
Découvrir de développement de l'enfant, ses mécanismes d'apprentissage, les spécificités des cycles, la diversité des élèves et les modalités de leur prise en compte...

➤ Bloc 3 - S'approprier le cadre institutionnel d'exercice du métier 120 heures.
Intégrer les valeurs de la République, la présentation du système éducatif français et ses enjeux, les droits et devoirs du fonctionnaire. Appréhender les relations avec les partenaires de l'école, particulièrement les familles.
Comprend la préparation à l'oral 2 du concours.

➤ Bloc 4 - Construire son projet professionnel 120 heures
Au moins 10 semaines de stage dans des écoles et autres contextes éducatifs (au moins 6 à l'école primaire). Accompagnement, partages d'expérience avec des professionnels experts, travaux de groupes et découverte d'autres métiers dans le champ de la formation.

- Adaptation à chaque territoire : au moins 100 heures.

Le dossier de demande d'accréditation de la Licence Professorat des Ecoles est approuvé à la majorité des voix, 25 voix favorables, 1 voix défavorable et 2 abstentions.

11) VALIDATION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION HORS-VAGUE 2026-2027 :
CREATION DU MASTER ENCADREMENT ENSEIGNEMENT

Présentation de M. Franck BRILLET, Directeur de l'institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Un avis favorable du Conseil Académique en date du 25 novembre 2025 a été rendu.

Les blocs d'enseignement du M2E – 780 heures 120 ECTS

- Bloc 1 - Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence - 480 heures (62% du M2e) 58 ECTS
- Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice – 80 heures (11% du M2e) 12 ECTS
- Bloc 3 - Agir dans le cadre de la Communauté éducative et du service public de l'éducation nationale – 100 heures (13 % du M2e) 12 ECTS
- Bloc 4 – S'engager dans une démarche de développement professionnel – 80 heures (11% du M2e) 12 ECTS
- Stage en responsabilité de la seconde année de master (20 ECTS) / Langues vivantes étrangères niveau B2 (3 ECTS) / Adaptation à chaque territoire de 10 % - ajustement possible au sein du bloc 1 ou entre les blocs -

Le dossier de demande d'accréditation du Master Education et Enseignement est approuvé à la majorité des voix, 24 voix favorables, 1 voix défavorable et 3 abstentions.

IV - CONVENTIONS

Présentation de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens

La convention de reversement entre Université Côte d'Azur et l'Observatoire de la Côte d'Azur est approuvée à la majorité des voix, 26 voix favorables et 1 abstention.

Plus rien ne reste à délibérer, la séance est levée à 16H30
Dates du prochain conseil d'administration : **16 décembre 2025**